



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

Évaluations environnementales  
Division des activités de  
protection de l'environnement

Environmental Assessments  
Environmental Protection Operations  
Division

276

Projet de parc éolien Massif du Sud

DQ18.1

6211-24-023

Québec, 4 février 2011

*Madame Anne-Lyne Boutin*  
*Coordonnatrice du secrétariat de la commission*  
*Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*  
*Édifice Lomer-Gouin*  
*575, rue Saint-Amable, bureau 2.10*  
*Québec (Québec) G1R 6A6*

Votre réf.  
3211-12-134

Notre réf.  
4191-15-M156

**Objet :** *Projet de parc éolien Massif du Sud*  
*Réponse d'Environnement Canada à la question DQ18*

Madame,

Vous trouverez ci-dessous la réponse d'Environnement Canada et des spécialistes du Service canadien de la faune à la question que la Commission nous a adressée le 1<sup>er</sup> février 2011.

**QUESTION :**

*Avez-vous effectué des travaux de recherche ou de suivi de la grive de Bicknell dans la région des monts Miller et Cooper à Murdochville après la construction des parcs éoliens? Dans l'affirmative, veuillez nous les déposer*

**RÉPONSE :**

Le Service canadien de la faune a effectué des travaux d'inventaire de Grive de Bicknell en 2001 dans le secteur des monts Bélands, ainsi que des travaux de bagage de l'espèce en 2005 dans le secteur de Murdochville. Par contre, il n'existe pas de rapport pour ces travaux. Les données de présence de l'espèce ont toutefois été versées à la banque de données du Suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec (SOSPOP).

L'applicabilité d'un protocole de recherche de mortalité aviaire suite à des collisions avec des éoliennes a été testée durant quelques jours à l'été 2005, mais celui-ci n'avait pas pour but de déterminer un taux de mortalité et aucun rapport n'a été produit.

Il est important de spécifier que des firmes de consultants (SNC-Lavalin et Activa Environnement inc.) ont réalisé plusieurs travaux avant et après la construction de parcs éoliens au mont Miller et au mont Copper. Ces travaux incluent des inventaires pré-construction en 2003 au mont Copper et en 2004 aux monts Miller et Copper. Des inventaires post construction ont été réalisés aux monts Miller et Copper en 2006. Selon le Service canadien de la faune, ces travaux ne permettaient pas d'évaluer l'impact des parcs éoliens sur la Grive de Bicknell pour diverses raisons, dont en voici les principales:

- les études se sont déroulées sur une trop courte période de temps et par conséquent ils ne tiennent pas compte des variabilités interannuelles de la population de Grive de Bicknell;
- le protocole utilisé ne permet pas d'isoler la variable "éolienne" pour expliquer les résultats obtenus étant donné la multiplicité des variables et les nombreuses interactions entre elles (p.ex. modification de l'habitat, distance de l'éolienne, station témoin, variabilité spatio-temporelle de l'oiseau);
- les inventaires post-construction ont été réalisés trop tôt après la construction des parcs éoliens et ils ne tiennent pas compte du délai dans la réponse de l'espèce suite au projet

Il y a également eu des suivis de mortalité aviaire aux monts Miller et Copper en 2005 et 2006. À ce moment, le développement de la filière éolienne au Québec, les connaissances sur ses impacts et les protocoles de suivi de mortalité en étaient à leur début. Ainsi, les résultats risquent de ne pas être représentatifs de la situation réelle. Comme Environnement Canada n'est pas propriétaire des études, la Commission devra s'adresser au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs ou aux promoteurs de ces parcs éoliens

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter.

Veillez agréer, Madame Boutin, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Louis Breton, coordonnateur régional

c. c. Mark Dionne, Service canadien de la faune